



GOLF de Rosny sous Bois

dimanche 7 octobre 2018

Championnat Départemental de Seine Saint Denis 2018

Dimanche 7 octobre 2018 - Golf de Rosny-sous-bois

Engagement:

Cette compétition est réservée aux amateurs LICENCIÉS en Seine Saint Denis:

- **Certificat médical obligatoire enregistré à la FFG à la date de clôture des inscriptions.**
- **Index inférieur à 36**
- **Le nombre de participants est limité à 40**, clôture des inscriptions dès que cette limite est atteinte.

- Inscriptions:

- par mail: cdgolf93@gmail.com
- ou à l'accueil du golf de Rosny sous-bois (tél: 01 48 94 01 81)

Clôture des inscriptions, le dimanche 30 septembre 2018 – 16 heures

Les horaires de départ seront disponibles sur le site du CD93 <http://www.cdgolf93.com> à partir du jeudi.

- Droit de jeu, à la charge des joueurs, à régler directement à l'accueil du golf avant le départ.
- Droit de compétition, pris en charge par le Comité Départemental de golf de la Seine Saint Denis.

Règlement:

Cette épreuve se déroulera **sur 18 trous en brut**.

Départs à partir de 9 heures dans l'ordre inverse des index (par série).

Série et Catégorie :

- première série Messieurs (index de 0 à 18,4), classement en **stroke play brut**
- deuxième série messieurs (index de 18,5 à 35,9), classement en **stableford brut**
- série dames (index de 0 à 35,9), classement en **stableford brut**

Remise des prix : après la fin de la compétition

Prix en Brut et en Net dans chaque série selon l'ordre suivant: 1B, 2B, 1N, 3B, 4B, 2N ...

Comité de l'épreuve:

Le Comité Départemental de Seine Saint Denis et le directeur du golf de Rosny sous-bois seront chargés de l'application et l'interprétation de ce règlement.

Arbitre: Gilbert Veyran